

Approbation du compte-rendu de la CFVU du
5 décembre 2023

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 30 janvier 2024

Délibération 2024/01/CFVU – 4

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le compte-rendu de la CFVU du 5 décembre 2023.

Toulouse, le 30 janvier 2024

La Présidente

Odile RAUZY



Nombre de membres : 38
Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 13
Nombre de votes blancs : 0